

Réf: Dossier 210621

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ACM-BTP »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
GESCO en face de la pharmacie GESCO, Lot 499, Ilot 5330

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 11/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACM-BTP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Construction métallique,
- Soudure,
- Bâtiment et travaux publics,
- Commerce,
- Transport,
- Import-export,
- Quincaillerie.

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON

GESCO en face de la pharmacie GESCO, Lot 499, Ilot 5330

Dirigeant(s) M SYLLA ISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06170 du 06/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41424/GTCA/RC/2023 du 06/06/2023

